

Bibliothèque numérique

medic@

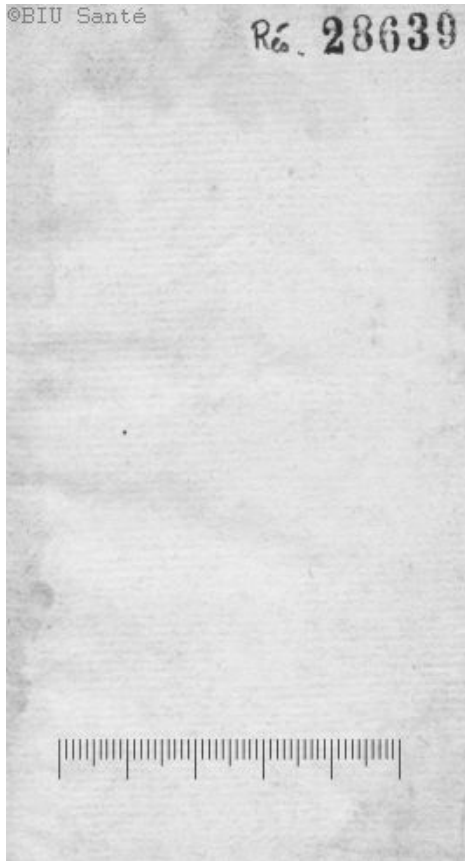
Andry de Boisregard, Nicolas. Le thé de l'Europe ou les propriétés de la veronique, reine des herbes, tirées des observations des meilleurs auteurs, & sur tout de celles de Mr. Francus medecin allemand

Nancy : R. Charlot & P. Deschamps, 1704.

Cote : Bibliothèque de pharmacie RES 28639

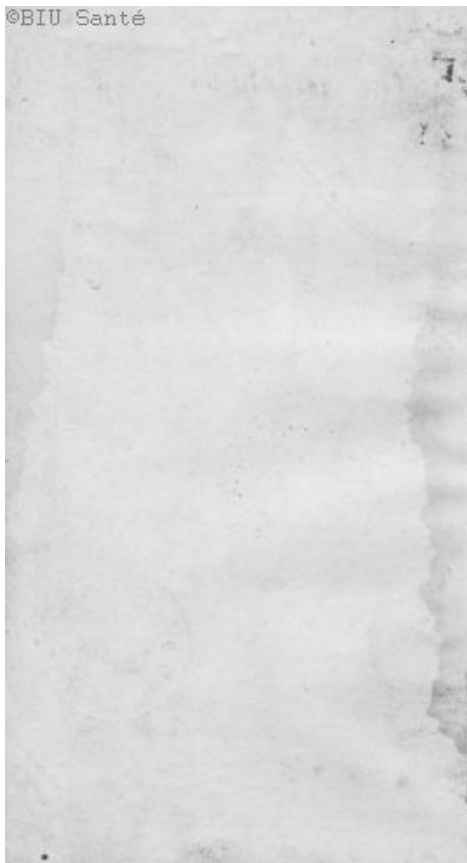


(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_res028639









LE THE
DE L'EUROPE.
OU LES PROPRIETEZ
DE LA VERONIQUE,
REINE DES HERBES
TIREES

Des Observations des meilleurs Au-
teurs, & sur tout de celles de Mr.
Francis Medecin Allemand,

Troisième Edition augmentée,

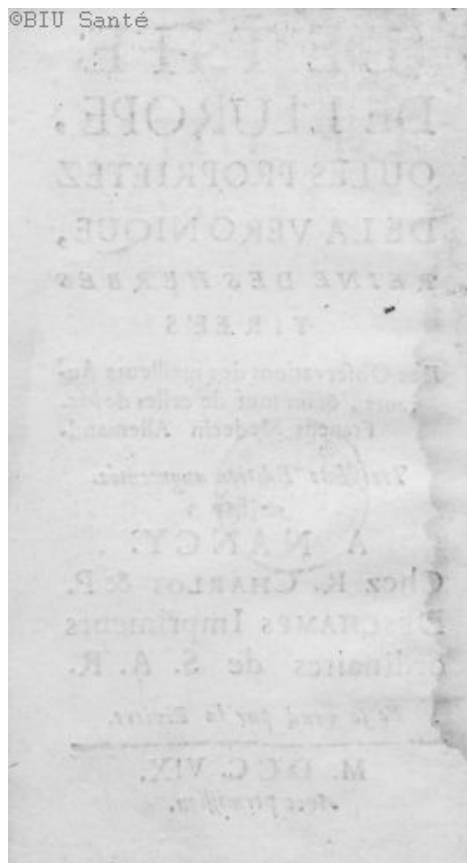
NANCY.

Chez R. CHARLOT & P.
DESCHAMPS Imprimeurs
ordinaires de S. A. R.

Et se vend par la Riviere.

M. D C C. VIX.

Avec permission.





LE THE
DE L'EUROPE
OU LES PROPRIETEZ
DE LA VERONIQUE
Reine des Herbes.

HISTOIRE DE LA
Veronique



L'EXTRAIT qu'on a
donné dans le Journal
des Sçavans du 8. Jan-
vier 1703. du Traité
que Mr. Francus Medecin de la
Ville d'Ulme en Franconie, * a
fait imprimer touchant les ver-
tus de la Veronique, me fit naî-
tre l'envie delire ce que les plus
A ij

4
fameux Medecins ont observé ,
sur l'usage de cette Plante. Je
trouvay que l'experience leur
en avoit fait connoître des ver-
tus tres-singulieres, pour la gue-
rison de plusieurs maladies Mais
comme personne n'est entré dās
un si grand détail que Mr. Fran-
cus, qui n'a pas fait difficulté de
l'appeller le Thé de l'Europe ;
J'ay crû faire plaisir au Public,
de joindre aux Observations de
ce sçavant Homme, non seu-
lement celles des autres Medec-
cins qui en ont parlé, mais aussi
celles que j'ay eu occasion de
faire depuis quelque tems.

Ce discours sera donc divisé
en cinq Chapitres. Le I. ren-
fermera la description exacte
de la Veronique, afin qu'on ne
la confonde pas avec quelques
autres especes de ce même gen-

* Ce Fruit est intitulé, *Veronica Thezans*,
Et. Lipsia & Coburgi 1700.

re, comme cela n'arrive que trop souvent dans l'usage des Plantes. Le II. parlera de son analyse. On trouvera dans le III. sa comparaison avec le Thé. On rapportera dans le IV. Les vertus de la Veronique. Le V. sera destiné pour les Observations de Mr. Francus, & quelques autres faites en ce Pays.

CHAPITRE I.

Description de la Veronique.

ON a poussé la connoissance des Plantes si loin dans ces derniers temps, que l'on a découvert jusques à cinquante deux especes de Veronique.*

Les deux especes dont nous parlerons en ce Livre s'appellent communement en François Ve

* *Inf. Res herb. pag. 143. & Crevell. pag. 7.*

ronique mâle Veronique femelle, en Latin *Veronica mas, simpina & vulgatissima*, G. B. Pin. 246. . . . *Veronica vulgatiior, folio rotundiore*, J B. 3. 282. Tabernamontanus en donné une assez bonne figure, sous le nom de *Veronica* qui vaut mieux que celle de Mr. Francus. Le mâle naît & croît dans les Bois, dans les taillis; dans les bruières & sur le bord des champs sablonneux. On en trouve beaucoup aux environs de Reims & sur tout dans les bois de Saint Balle. La femelle se trouve abondamment dans les prez, dans les marais, dans les terres labourées & se cultive dans les jardins.

La racine de la Veronique mâle est épaisse au collet d'environ une ligne brune garnie de fibres roussâtres, peu cheveluës, deliées & longues de deux ou trois poudes.

Ses tiges sont couchées sur terre, noüieuses, velües & jettent des premiers nœuds, quelques fibres semblables à celles de la racine: c'est par le secours de ces fibres, que la Plante se multiplie. Les tiges ont quelquefois neuf ou dix pouces de long, suivant la bonté du lieu ou elles naissent: Elles sôt vert-pâle, veluës, rougeâtres en quelques endroit ligneuses, rondes, épaisses d'une ligne accompagnées de feuilles oposées deux à deux à chaque nœud: ces feuilles varient par rapord au terrain On trouve des pieds de Veronique, dont les feuilles sont plus grandes ou plus petites; ordinairement les inferieures ont un pouce de long, sur sept ou huit lignes de large; elles sont fort pointuës à leur naissance, & retraissies en maniere pedicole arondies à leur extremité, crenelées sur les bord

A iij

endent de scie, vert pale, parfemées de poils, qui les rendent douces & comme veloutées : Celles qui sont vers le milieu de la tige & au delà, sont plus grandes que les premières plus pointuës à leur extremité, & attachées aux tiges sans pedicule Les tiges se relevent ensuite jusques à la hauteur de sept ou huit pouces. La figure de tabernaculus, ne les represente pas assez courbes. Des aisselles des feuilles naissent dès le bas, des branches quelquefois simples, quelquefois subdivisées en deux brins & garnies de feuilles semblables aux autres : Ces brins sont chargez de fleurs assez ramassées lorsqu'elles commencēt à paroître, puis allongées en maniere d'épi de trois ou quatre pouces de long chaque fleur est d'une seule piece large de deux lignes quelquefois

d'avantage, percée dans le centre terminée en derrière par un petit anneau blanchâtre, partagée en devant en quatre quartiers, dont celui d'en haut & les deux qui sont sur les côtes sont assez arrondis, l'inférieur est fort étroit & pointus; les uns & les autres sont purpurin lavé, tirant sur le bleu, raïé de lignes plus foncées: On trouve quelques piez qui ont les fleurs blâchatres, & quelques autres qui les ont couleur de chair **Mr. Francus** en a remarqué auprès d'Ulme, qui avoiēt les fleurs blanches piquées fort propremēt de points purpurins. Des bords de l'anneau s'élevent quatre étamines longues de deux lignes bleuâtres avec des sommets de même couleur, le calice qui est attaché contre les brins par une queue de demi ligne de long, est aussi divisé en quatre parties

longues d'une ligne ; mais fort étroites : du fond de ce calice sort un pistile aplati, vert-pale, qui s'articule dans l'anneau de la fleur, & qui se termine par un filet tres delié ; ce pistile devient dans la suite un fruit membraneux & plat, long de deux lignes & demie coupé pour ainsi dire, en maniere de cœur dans l'échancrure duquel se conserve encore le filet du pistile : Le fruit est d'abord vert-pale, puis il devient, brun, l'intérieur en est divisé en deux loges, par une cloison, qui de la pointe va se terminer à l'échancrure ; & ces loges s'ôt remplie de quelque semences roussâtres, plates presque rondes.

La racine de cette plante est amere, mais les feuilles le sont encore d'avantage ; on ne trouve point d'odeur considerable dans aucunes de ses parties ; elle fleu-

rit au commencement de Juin; il faut la cueillir en May, dans le tems qu'elle est prête à fleurir, par ce qu'elle est alors dans sa plus grande force. Après l'avoir cueilli on l'épluche, on choisit les plus belles feuilles que l'on fait sécher à l'ombre pour les conserver ensuite dans des boîtes ou sachets & s'en servir au besoin. On croit que la meilleure Veronique vient au pié des chênes, mais l'expérience n'a pas confirmé cette observation non plus que celle de Mr. Francus, qui pretend que les feuilles de cette Plante n'ont plus de vertu lorsque les fleurs paroissent. La Veronique femelle est en tout semblable au male, hormis que ses feuilles sont plus épaisses plus vertes, plus rondes & sans dentelure, ses fleurs sont de couleur jaune mêlée de pourpre vio-

let & sortent des aisselles de
ses feuilles. Ils'en trouve (*comme le mâle*) dont les tiges & les
feuilles sont plus grandes ou plus
petites , suivant le terrain ou elle
croît.

L'une & l'autre espece ont mé-
mes vertus le mâle est à la vérité
meilleur & a plus de force , ce
qui vient des endroit rudes secs,
& sauvages ou il croit La femelle
est plus débile , par ce qu'elle
nait dans des lieux plus humides
elle a cependant beaucoup de
vertus , comme les experiences
qui en ont été faites en ce pais,
tant de son eau distillée, que de
l'infusion de sa Plante & de ses
feuilles nous le prouvent. Nous
les rapporterons dans les Ob-
servations qui seront ajoutées
après celle de Mr. Francus ,
qui sont à la fin de ce livre au
nombre de XL.

CHAPITRE II.

Analyse de la Veronique.

ON s'est servi des feuilles & sommités de la Veronique fraîche, pilée & fermentée, jusques à ce que son odeur tirât sur l'aigre. Il y a beaucoup d'apparence que dans cet état les principes des plantes commencent à se desunir sensiblement, & qu'ainsi la chaleur du feu bien ménagée, les separe avec plus de facilité. Cette précaution est nécessaire pour les fruits vineux, qui donnent cet esprit ardent & inflammable, que l'on appelle eau-de-vie, & que l'on ne scauroit tirer des Raisins, des Figues des Cerises & des Fruits semblables qu'après la fermentation. Pour ce qui est des Plantes qui n'ont pas de suc vineux, on ne trouve pas grande différence entre leurs analyses faites avec fer-

mentation, ou sans fermentation
Ainsi l'on ne rapportera pas ici
l'analyse de la Veronique non
fermentée, parce qu'elle ne dif-
fere pas de celle qu'on a faite de
la même plante bien fermentée.

Huit livres donc de cette Plan-
te, distillées dans un alembic au
Bain - Maie, ont donné cinq
livres & six onces d'eau que l'on
a divisée en treize portions, d'en-
viron six onces chacune; les
dix premières étoient fort clai-
res, d'une odeur assez forte,
mais d'une saveur assez fade &
douceâtre; les deux dernières
étoient jaunes couleur de paille
& leur odeur approchoit de
l'empireume.

La première portion a rougi la
solution de Tournesol en rouge
brun.

La deuxième lui a donné une
belle couleur de vin de Bour-

gongne.

La troisième l'a renduë couleur de cerise ,

La quatrième l'a fait paroître rouge orangé , mais vif.

La cinquième & les autres jusque à la dixième ont fait de même.

Les quatre dernières ont coloré la même solution d'un rouge plus fort , c'est à dire moins orangé.

Toutes ces portions n'ont fait aucun changement avec l'huile de Tarte , ni avec l'esprit volatile de Sel ammoniac.

D'ou il paroît que l'eau de Veronique est manifestement acide mais cet acide est extrêmement volatile : car quoique cette eau ait de tres grandes vertus , ainsi que nous le dirons dans la suite , cependant si on la laisse évaporer jusques à siccité , elle ne laisse aucune sorte de residence non plus que les autres eaux distillées. Il

est des matieres qui agissent vivement quoy qu'elles soient divisés à un point, ou il semble que leur vertu devroit être détruite : Par exemple l'eau ou les Pommes de Coloquinte ont infusé quelque tems, filtrée & évaporée, ne laissent presque aucune residence ; quoique cette même eau soit un violent purgatif, ainsi l'évaporation de la plupart des eaux minerales, ne conduit presque à rien ; car il faut convenir que plusieurs pintes des eaux agissent peut-être en vertu d'un grain ou deux de quelque matiere saline ou terreuse, qui étoit d'une division infinie, ou bien que la matiere qui les fait agir s'évapore avec l'eau de même que dans les eaux distillées.

Après la distillation de la Veronique, dont on vient de parler ; on a mis ce qui s'est trouvé

dans la Cucurbit dans une Cornuë de grez, d'ou l'on a tiré par un feu tres moderé deux portiōs d'esprit qui pesoient treize onces cinq gros; Cet esprit a la même odeur que l'esprit de Tartre mais il est moins acide, car il ne rougit la solution de tournesol qu'en rouge brun, il altere bien moins l'huile de Tartre, & n'épaissit pas si fort l'esprit de Sel-ammoniac: Il est vrai que cet acide dās l'esprit de Veronique moderé par une legere portion de Selalcali, car il blanchit la solution de sublimés au-delà de ce qu'on appelle le louche, & ensuite on s'aperçoit de quelques grumeaux. Ayant poussé le feu l'huile fetide a passé dans le Balon, mēlée avec quatre onces d'esprit, de même caractere que le precedent, l'huile étoit fort épaisse, & du poids de dix onces trois gros

B

18
la tête morte bien calcinée &
lessivée, a donné trois gros de
Sel fixe, & dix gros de terre.
Il y a apparence après toutes ces
recherches, que la Veronique
dans son état naturel contient
beaucoup d'acide; lequel étant
mélé avec la terre, forme une
matiere semblable à ce qu'on ap-
pelle Sel de Corail, qui comme
tout le monde sçait, n'est que
terre rassasiée d'acide. Dans la
Veronique il y en a beaucoup
plus qu'il n'en faut pour rassasier
la terre qui s'y trouve, d'ailleurs
ces deux principes sont unis avec
beaucoup de soufre, & l'on ne
sçauoit disconvenir qu'il n'y ait
aussi quelque legere portion d'es-
prit urineux, mais elle s'y trouve
en si petite quantité, qu'elle ne
doit pas entrer en ligne de com-
pte. Il y a beaucoup d'apparence
que l'acide, le soufre & le fleg-

me font les parties actives & dominantes de cette Plante. Il est bon de remarquer aussi que l'infusion de la Veronique deviét assés noire par le mélange du Vitriol, celle du foin en fait de même, & c'est une indice que ces infusions ont quelque chose de la nature de la galle, qui leur donne un petit degré de stipticité, que l'on peut rapporter à l'acide, & a la terre qui s'y trouvent.

C H A P I T R E: III.

Comparaison de la Veronique avec le Thé

A comparaison de la Veronique avec le Thé, ne peut tomber que sur leurs vertus, & c'est tout ce que l'on peut souhaiter pour l'usage de la Médecine; car d'ailleurs ces Plantes son très différentes par leur port & par leurs parties: la ressemblance de leurs feuilles étant très certainement fort legere.

Le Thé est un arbrisseau qui naît dans le Royaume de Siam, dans la Chine & dans le Japon, ses feuilles sont assez semblables à celles de nos Amandiers mais, beaucoup plus minces, & crenelées plus proprement; les fleurs en sont à cinq feuilles blanchâtres, disposées autour d'un même centre, qui est occupé par une touffe d'étamines, à ces fleurs succèdent des fruits verts d'abord, puis fort bruns, ce sont des coques assez dures, quoy que minces, quelquefois simples & sphériques, qui crevent le plus souvent, & laissent voir une espèce de noisette, moins brune & plus lisse, remplie d'un noyau charnu on trouve quelques uns de ces fruits à deux coques, & d'autres à trois, elles sont séparées par des cloisons rousâtres & luisantes.

Mr. Tournefort de l'Académie

Royale des Sciences, en conserve dans son Cabinet, qui sont fort bien cōditionnez. Toute la Plante, excepté les fleurs, est gravée assez proprement d'as Breynius*

Tout ceux qui ont écrit de la Chine & du Japon disent des merveilles de l'infusion des feuilles du Thé? ce remede purifie les humeurs dans les uns par la transpiration, & dans les autres par la voie des urines; il tranquillise & dissipe ces cruelles insomnies, qui fatiguent si fort les malades; les vapeurs les plus fâcheuses cedent bien souvêt a son usage, ainsi que les vertiges & les douleurs de tête causées par des cruditez, & par des indigestions.

Le Thé est un aperitif benin qui débourbe les visceres dans les maladies chronique, sans emporter avec trop de violence

les digues qui s'opposent au cours des liqueurs, ni faire de ces fontaines fâcheuses, que causent la plupart des remèdes chimiques.

L'infusion de Thé guérit le rhume & les rhumatismes, non seulement en adoucissant l'limphe & les serositez aigries ou salées; mais en leur procurant des passages plus libres par les conduits urinaires; & comme cette Plante fortifie les parties nourricières, & decrasse celles qui sont destinées pour les secretions des humeurs, il n'est pas surprenant qu'elle en fasse briller les parties les plus spiritueuses, & qu'elle donne lieu au soufre des alimens d'entretenir ce baume de vie, qui est si nécessaire pour se bien porter.

Enfin le Thé est un puissant stomachique, un excellent diuretique, un bon cephalique, &

il soutient si bien les forces & l'intégrité des fonctions, que ceux qui s'en servent passent des nuits entières à travailler sans fatigue ni épuisement.

Ce que Bontekoe rapporte du Thé, pour la guérison des fièvres intermittentes, me paroît bien singulier. Pour chasser ces sortes de fièvres, quelques opiniâtres qu'elles soient, il faut le jour de l'accez faire prendre au malade vingt tasses de Thé, dont la teinture soit amere & très forte, mais les jours d'intermission, il faut qu'il en boive quarante ou cinquante tasses préparées à la maniere ordinaire. Les Chinois sont persuadés que l'usage du Thé les garantit du calcul & de la pierre, qui sont des maladies si fréquentes, & si cruelles dans les autres parties du monde; ils en usent fort pour

©BIU Santé Le Thé
fortifier la vuë , pour guerir la
surdité , la colique & le cours
de ventre.

On verra dans le Chapitre
suivant, que la Veronique n'a pas
de moindres vertus.

C H A P I T R E I V.

Des vertus de la Veronique.

I. **P**Our les douleurs de tête
causées par des indigesti-
ons, la Veronique agit plus pro-
prement que le Thé. Ces têtes
vaporeuses qui ressemblent a des
bombs prêtés à éclater se tran-
quillisent comme par enchante-
ment par l'infusion de la Veroni-
que, pourvu que l'on prenne
le soin de tenir le ventre libre aux
malades, par l'usage de l'Aloës
ou de quelque autre laxatif,
d'ou dépend le soulagement des
hipochondriaques ; car sans ce
secours

secours les autres remedes, bien loin d'agir, ne font le plus souvent qu'irriter le mal.

II. La Veronique tient les sens dans une vigueur admirable. Les gens de Lettres & les Predicateurs se trouvent parfaitement bien de son usage en maniere de Thé; elle réjouit le cerveau, & dissipe cette limphe épaisse, qui empêche les esprits de briller, & qui dans sa suite produit des affections soporeuses, & même l'apoplexie. Cette Plante éclaircit la vûe, & rend l'organe de l'ouïe bien plus délicat. Elle surpasse la brunelle pour les maux de gorge, tant en cataplasme qu'en gargarisme; sur tout si ce gargarisme est animé par quelques grains de Sel-ammoniac: La decoction de cette plante mêlée avec le miel rosat remet la luette, fortifie les gencives, affermit les dents.

C

& guerit les ulceres scorbutiques si l'on y ajoûte quelques goattes de teinture de Gomme laque.

III. La tisanne de Veronique est spécifique pour la toux seche, & même elle est d'un grand secours pour la fièvre lente ; ainsi que l'eau distillée de la même Plante. C'est un remede incomparable pour arrêter les paroxismes d'asthme ; & pour faire vuidier cette colle qui farcit les vesicules & les broches du poulmon. Selon Hofman, on voit des phtyiques se rétablir par l'usage du lait, où cette plante a bouilli, & des ulcereres du poulmon, se consolider par le syrop fait avec le jus de la Veronique. Tragus pour les maladies du poulmon, faisoit infuser un gros de feuilles de veronique dans deux onces & demie de l'eau distillée de la même Plante, y ajoûtant

un gros d'écorce moyenne de
Solanum scadens, seu *Dulcamara*.
 zuveifer se servoit du Rob de ve-
 ronique, pour le crachement de
 sang, & pour les ulceres du pou-
 mon. Riviere l'estimoit beaucoup
 pour les mêmes maladies. Il est
 rapporté dans les journeaux d'Al-
 magne, qu'une personne qui a-
 voit une fistule dans la poitrine
 fut guerie par l'usage frequet de
 l'eau de Veronique; & cette fis-
 tule avoit resisté à une infinité
 de remedes très bien indiquez.
 Le syrop de veronique composé
 est merveilleux dans ces sortes
 d'occasions; voicy la maniere de
 le faire.

Prenez Veronique entre fleur
 & graine, deux poignées; feuilles
 de Scabieuse, de Remors, de Bu-
 gle, de Sanicle, de Ruta muraria
 de Pulmonaire, de Consoude,
 de chacune une poignée, Ache
 C ij

cinq ou six feuilles; fleurs de Bourache, de Buglose, de Violettes, de Pas d'âne, de chacune demie once; lavez le tout proprement & le mettez infuser dās quatre pintes d'eau de riviere, pour les faire boüillir jusques à la diminution de la moitié: Il faut ensuite passer la decoction par un linge & la faire boüillir avec demie once de Reglisse, autant de Jujubes & de Sebestes, une once de Raisin de Damas, de Dattes & de Fignes, jusques que le tout soit reduit à trois chopines: car alors on l'on y ajoute une livre de miel ou de sucre, pour en faire du syrop.

IV. N'admira-t-on pas les vertus de la Veronique, par rapport au calcul & aux maladies de la vessie? Il y a une très belle observation dans les Journeaux d'Allemagne, qui nous apprend

qu'une femme par le long usage de la décoction de cette Plante, avoit rendu du calcul qui l'incomodoit depuis environ 16. ans. Craton, Erasme, Gesner qui ont été des plus fameux Medecins de leurs tems, s'en servoient très utilement pour cette maladie. Pour la colique nephretique, après les saignées nécessaires, il faut faire mettre le malade dans le bain préparé avec la décoction de la Veronique, appliquer le marc de cette décoction sur le bas ventre, donner des lavemens avec la Veronique & en faire boire l'infusion, à laquelle on ajoutera les yeux d'Ecrevisse. Craton & Simon Pauli faisoient préparer ces lavemens avec la Veronique bouillie dans du lait de Vache & du sucre; le même lait est admirable pour le cours de ventre, & pour la dis-

C iij

lenterie. Cette Plante fait des merveilles dans l'idropisie, après la ponction; rien ne débouche mieux les visceres & n'entraîne plus aisement les obstacles, qui s'opposant au cours des liqueurs, donnoient lieu aux épanchemens serositez dans la capacité du bas ventre; le foye ne s'égoute pas seulement par l'usage de ce remede, mais sa tiffure de racornie qu'elle étoit, devient souple, douillette, obeissante; les urines debriquetées qu'elles étoient, donnent des marques de coctiō, & se rétablissent peu a peu. On a vû bien des hidropiques dont les parties n'étoient par gâtées jusqu'à un certain point, guerit par l'usage de cette Plante. Son extrait préparé avec les bayes de Genievre, comme l'enseigne Fabricius Hildanus, est d'un grand secours dans toutes les obitru-

tions des parties du bas ventre :
L'usage de la poudre fortifie la
matrice & en éloigne les causes
de la sterilité. Hofman, par le
moïen de cette poudre délaïée
dans de l'eau, a fait faire des en-
fans à des femmes qui avoient
perdu l'esperance de concevoir, a-
près plusieurs années de mariage

V. La Veronique est un puissant
sudorifique ; c'éroit le grand se-
cret de Craton dans la peste, &
dans les fièvres malignes. Schro-
der, Cefalpin, Tragus, Zuvelfer
en faisoient le même usag : Ce
dernier donnoit deux onces d'es-
prit de veronique mêlée avec un
peu de Teriaque, pour faire suer
les malades, cet esprit se fait en
distillant le vin ou la veronique a
été en digestion pendant quel-
ques jours ; le même Auteur em-
ploit aussi le Rob fait avec
deux livres de suc de veronique

32
: & une livre de sucre. L'expérience a fait connoître que cette Plante n'étoit pas moins efficace pour les fièvres intermittentes, il faut faire boire un grand verre de tisane à l'entrée de l'accez, ou bien faire boire au malade trois cuillerées de son jus, le couvrir raisonnablement, & le laisser quatre heures sans luy donner de nourriture.

VI. La Veronique est un des plus excellens Vulneraires que nous ayons. Sa vertu dans les usages exterieures que l'on en fait tous les jours n'est pas moins avantageuse ny moins connue; elle est astringente & resolutive: par les mêmes principes qu'elle emporte les obstructions, elle ouvre les portes de la peau, & incise les matieres qui y étoient retenues; ces matieres s'échappant au trayers de ces soupiraux, dô-

ment lieu aux fibres de se rétablir par leur ressort, & la tumeur ou le relâchement étant dissipé par résolution, on a coutume de dire que la Plante est astringente; de même qu'on l'appelle aperitive, lorsqu'elle degage les visceres & les parties glanduleuses, ainsi ouvrir & resserer ne sont que des qualitez relatives, qui dépendent des mêmes principes, & qui nous donnent occasion de les appeller de differens noms.

L'eau de Veronique est merveilleuse pour arrêter la cangrene; elle chasse & éloigne toutes sortes de corruptions des playes. Les glandes bassinez de cette eau & les feuilles de ladite plante pilées & appliquées dessus guérissent en peu de tems. Pour les simples plaies, blessures, coupures & pour toutes sortes de contusions; il ne faut qu'en broyer

grossièrement les feuilles, & les mettre sur la partie. Nous avons bien des Plantes qui font le même effet, comme le Perfil, la racine vierge, le Cerfeuil; mais je n'en connois point de si souveraine que la Veronique pour les maladies de la peau. Cefalpin, Fuchsius & Liebaud assurent qu'un Roi de France fût guéri de la lepre, par les fomentations qu'on lui faisoit avec l'eau de cette plante. Il n'est point de galle ni de gratelle qui ne cede à cette eau; elle dessèche les ulceres des jambes, qui ne supposent point de carie dans les os. Horstius arrêtoit avec ce remede les ulceres qu'on nomme ambulans, & qui font de si grands progrès en peu de tems. Du Renou nous la donne pour une spécifique dans le cancer. Il y a des personnes qui font un grand secret de l'eau de

Veronique pour effacer les taches du visage. Il est certain que c'est un excellent cosmétique.

Comme on a dit cy-devant que la Veronique se prend en guise de Thé, & que chacun ne sçait pas comme on doit la preparer ; en voici la maniere.

On fait boüillir de l'eau dans un vaisseau bien net, on y met des feuilles de Veronique seches comme nous avons dit cy-devant, *page 11.* Quant elle a jetté un boüillon, on la retire du feu & on la laisse infuser pendant un demi quart d'heure. Il faut boire cette eau le plus chaud que l'on peut, & comme elle est amere, on y peut mettre un peu de sucre pour l'adoucir. La dose est d'une pincée pour chaque verre d'eau, si c'est du mâle, & deux pincées si c'est de la fe-

melle : on en peut mettre plus ou moins tant de l'une que de l'autre espee, suivant que l'on veut la boisson plus forte ou plus foible. Plusieurs font infuser desd. feuilles dans du vin blanc ou dás de l'eau de pluie, pour dissiper dans le moment les plus grandes douleurs de tête, & les indigestions. On a cependant éprouvé que l'infusion dans l'eau bouillante fait le même effet.

Comme Mr. Francus a confirmé par ses Observations la plupart des vertus connues de la Veronique, & que d'ailleurs il en a observé de nouvelles, on a crû qu'il étoit nécessaire de les rapporter icy.

C H A P I T R E V.

Observations de Mr. Francus sur les vertus de la Veronique.

I. **U** Ne pauvre femme âgée de soixante quinze ans,

tourmentée d'un asthme & d'une toux, qui ne lui donnoient aucun relâche, a été guérie parfaitement par l'usage de la poudre de la Veronique mêlée avec un peu de miel: on mêle un gros de poudre avec une once de miel le malade prend ce remede le matin à jeun; l'après midi trois heures après avoir dîné, & le soir deux heures après avoir soupé.

II. Une Femme asthmatique & hidropique, après avoir inutilement éprouvé plusieurs remedes, eut recours à moi, qui lui conseillai de faire bouillir dans une suffisante quantité d'eau de pluie, deux poignées de Veronique avec une once de Reglisse, d'exprimer le tout par un linge, & d'ajouter à ce qu'il seroit passé six onces de vinaigre, avec une quantité raisonnable d'extrait de Genevrière; elle usa de ce reme-

©BIU Santé
de pendant quelques jours, &
fut parfaitement bien guerie.

III. Une malade tourmentée
depuis longtems d'une toux des
plus opiniâtres, a été guerie en
prenant seulement deux fois le
jour un demi gros de poudre de
veronique dans de l'eau de fauge

IV. Un Homme que des dou-
leurs de reins mettoient à une si
grande extremité, qu'on auroit
crû qu'il alloit expirer, a été
entierement délivré de la gra-
velle en suivant le conseil que je
lui donnai, de prendre souvent
de la Veronique mêlée avec de
l'hydromel; sçavoir un gros de
poudre de cette plante dans deux
onces d'idromel: Cet Homme
a été si bien guéri, qu'il s'est ma-
rié depuis, & a eu plusieurs enfâs

V. Un enfant de dix ans, fils
d'un de mes voisins, ayant été
mordu d'uu chien, fut guéri dans

quatorze jours, par les feuilles de la veronique, que l'on appliquoit sur la playe après les avoir écrasées, par l'avis d'un Chirurgien appelé Elie walter.

VI. Un Païsant qui fauchoit du foin étant dangereusement blessé au pied par un de ses camarades, mit sur sa playe par l'avis d'une bonne femme qui se trouva sur le lieu, des feuilles de veronique broiées & fut parfaitement guéri

VII. Un de mes parens âgé de 40 ans, étant malade d'une hidropisie, accompagnée de fièvre, eut le malheur de se mettre entre les mains d'une femme qui augmenta son mal par plusieurs remedes qu'elle lui fit prendre mal à propos. Le malade étant à l'extremité, me consulta; je le guéris par le remede suivant. On fit infuser pendant deux heures sur des cendres chaudes,

deux poignées de Veronique dans une pinte de bon vin ; ensuite on exprima la liqueur , dans laquelle on fit infuser de même deux autres poignées de Veronique ; on exprima de nouveau , & l'on fit une troisième infusion de veronique , que l'on fit bouillir legerement , après quoi l'on mit ce vin dans une bouteille ; le malade prit plusieurs jours trois cuilleres de ce vin mêlé , avec un peu de vin ordinaire : La fièvre cessa , l'enflure fut tout-a- fait dissipée.

VIII. Un homme qu'un morceau de verre avait blessé l'œil & qui ne voioit goutte , recouvra la vûe , en bassinant cette partie ou il y avoit un depos considerable , avec du suc de veronique bien depuré , auquel on avoit ajouté un peu de Camphre , couvrant la blessure avec

un cataplasme adoucissant.

IX. Une Dame âgée de 42. ans, extrêmement malade, après un accouchement laborieux, ou il avoit fallu tirer son enfant par morceaux, ne trouva pas de meilleur moyen pour remédier l'enflure & à l'inflammation que l'accouchement avoit laissé dans les parties que d'y faire appliquer un cataplasme de Veronique cuite dans du lait.

X. Je sçai certainement que la poudre, dont le sçavant Muller se servoit avec tant de succès, contre la pierre, n'étoit que la poudre de Veronique.

XI. Vne Femme de qualité, qui avoit la fièvre double tierce depuis six mois, guerit parfaitement par l'usage du vin de Veronique, dont on a parlé dans la septième Observation; on y ajoutoit quelques gouttes d'hui;

D

le essentielle de Romarin, & la malade fut purgée avec l'Antimoine préparé.

XII. Un homme de qualité de Baviere, que le trop frequent usage de Rhubarbe avoit rendu sujet aux vertiges; après avoir été purgé plusieurs fois, sans en recevoir aucun soulagement, fut entierement guéri de ce fâcheux accident par la tisane de Veronique, ou il mettoit un peu de Coriande & de Raisins secs.

XIII. Un fameux Medecin mort depuis quelques années fit une cure admirable par le secours de la veronique. Le malade âgé de 27. ans avoit une empieme, il rendit beaucoup de pûs par la bouche. ramassé en pelotons, qui avoit la consistance de suif; après quoi continuant l'usage de cette Plante, il fut parfaitement guéri.

XIV. Une Païfane d'un Bourg voifin de nôtre Ville, appellé Berg, eftant tourmentée d'une violente difurie, & fe trouvant entre les mains d'un Empirique qui ne faisoit qu'augmenter fes douleurs, bien-loin de lui procurer du foulagement, a été delivrée de cette maladie par des cataplafmes de veronique pilée & paffée par la poële avec du beurre frais; on applica feule-ment deux ou trois de ces cata-
plafmes fur la region du Pubis.

XV. Une femme qui rendoit du fang par fes urines, depuis un an, pour avoir reçu plusieurs coups de bâtons fous la plante des pieds par fon mary, fut guerrie par mon confeil, avec l'usage de la Veronique.

XVI. Mr. Melderus Docteur en Medecine, rapporte qu'un Medecin étranger, l'a affuré

qu'un Gentilhomme qui avoit un ulcere dans le poulmon, & qui d'ailleurs étoit tourmenté d'une violente toux & d'un asthme fâcheux, avoit été parfaitement guérit par la decoction de la veronique, dont il se servit pendant quelques semaines: Tant il est vrai de pire que la nature aime les remedes simples.

XVII. Ma Femme qui s'appelle Veronique de nom de Bâ-tême, étant ataquée d'une toux si violente, qui lui causoit de grands vomissemens, souffroit cruellement pendant la nuit; je lui fis prendre une tisane avec la Reglisse, les Figues, la racine d'Iris de Florence, & celle d'Emula-Campana; mais ne pouvant s'accomoder de cetac boisson, je lui en fis preparer une autre avec la Veronique, les Raisins secs & la Canelle: La

toux fut appaisée après le quatrième jour, si bien qu'elle ne jugea plus à propos de s'en servir. Dans ce tems-là une pauvre femme du Village de Holzschwang, d'une constitution assez seche, d'une poitrine retraitsie, fatiguée d'une horrible toux passant pardevant chez nous pour mandier son pain, me pria très instamment de lui enseigner par charité quelque remede, je m'avisai alors de lui donner le reste de la tisane dont ma femme ne prenoit plus; j'y ajoutai de nouvelles herbes: Lamalade en but pendant quelques jours, & fut rétablie si parfaitement qu'elle m'en vint remercier toute transportée de joye.

XVIII. J'ai appris d'un bon homme, qu'il n'y a pas de remede plus seur pour guérir les petits ulceres qui rongent le nez

que de les graisser avec la composition suivante : Mêlez avec un peu de graisse d'Anguille une once de poudre de veronique & trois gros de Ceruse.

XIX. Un jeune Chirurgien m'a assuré qu'il avoit connu dans ses voyages quelques Chirurgiens, qui guérissent les Gonorrhées, en faisant des injections dans la partie, avec le suc de veronique bien dépuré; on peut faire prendre ce suc par la bouche.

XX. Un malade tourmenté d'un mal de tête, causé par le vice de l'estomac, voulu se guérir par l'usage du Thé, mais en vain; je lui conseillai de se servir de la Veronique au lieu du Thé, il le fit pendant quelques jours, & guérit.

XXI. J' i guéri par l'usage de la Veronique une personne qui étoit attaquée tous les jours d'un grand mal de tête, provenant d'un affection scorbutique. Voici comment je m'y pris; j'ordonnai d'abord un vo-

mitif, ensuite je mis le malade à l'usage d'une tisane faite avec la veronique, la Menianthe (qu'on appelle *Trifolium fibrinum*) & les Raisins secs: Ce remede eut un tel succes, que le malade recouvra la santé en peu de tems. Un homme de qualité dont j'ai parlé dans ma Dissertation sur le Mercure donné mal-à-propos, en fut guéri le plus heureusement du monde.

XXII. Je fus un jour appelé pour voir le petit garçon d'une personne de cette Ville, il avoit toute la region des hypocondres très enflée; je lui fis appliquer de la Veronique fucallée avec du beurre; on continua le remede pendant quatre jours après quoi le malade se porta tout-à-fait bien.

XXIII. Un jeune Ecolier qui avoit le corps tout couvert de galle, a été parfaitement guéri sans faire d'autre remede, que de boire tous les jours la decoction de Veronique, ayant pris une Medecine ordinaire

pour se disposer à guérison. L'eau distillée de la même Plante fait tuer merveilleusement : je la préfère à l'eau de Fumetere.

XXIV. La Veronique est un diurétique assuré. J'ai connu une fille qui par le seul usage de cette Plante, s'est guérie d'une grande difficulté d'uriner; elle bût la tisane de Veronique, à laquelle on ajoûta demi gros des yeux d'Ecrevilles.

XXV. Un Enfant de dix ans & demi, qui avoit le visage tout rempli de pustules, a été guéri de cette difformité par le secours de l'Antimoine diaphrotique, & de la tisane de Veronique, dont il usoit extérieurement & intérieurement.

XXVI. Je me souvient d'avoir vu une pauvre femme, que l'usage seul de la Veronique avoit guéri d'une galle seche qui la tenoit depuis 15. ans.

XXVII. Une Fille d'un an, sujette à des grands goullemens des hipocondres, ne pouvoit guetir par tous les remedes que les Charlatans lui

lui faisoient ; on la crut incurable
Cependant afin qu'on n'en pas à
se reprocher de l'avoir laissé
mourir sans appeller aucun Me-
decin, ses parens me prièrent de
la voir: J'ordonnai sur le champ
la decoction de Veronique en
lavement, que l'on réitera dans
la suite, & fit preparer un Julep
composé avec l'eau de Veroni-
que & la decoction de Raisins
secs, on le fit prendre a la ma-
lade par cuillerée: Elle guérit,
& se porte parfaitement bien de-
puis ce tems-là. Il est bon de re-
marquer que cet enfant rendit
des urines d'une odeur si puante,
que personne ne pouvoit les souffrir

XXVIII. Un tisserand âgé de
quarante deux ans, sujet à des
catharres, estoit fort incómodé
d'une fluxion qui couloit des sinus
de la tête par le nez, & que l'on
appelle ordinairement, *Coryza*,

E

je lui conseillai de faire une tisane avec la Veronique ; les bayes de Genievre ; & la graine de fenouil. Il en bût pendant quelques jours & se retablit si parfaitement , qu'il ne fut plus sujet à ces sortes d'incommoditez.

XXIX. Il y a onze ans qu'un Etranger âgé d'environ vingt six ans fort pauvre, mais qui paroiffoit assez honneste homme, me consulta sur ses incommoditez. Il étoit presque dans le Marasme sa respiration estoit fort embarassée il avoit une cruelle toux & rēdoit des matiere; purulentes par ses crachats: cōme il n'estoit pas en état de faire de la dépense en remedes, je lui ordonnai de prēdre pendāt un mois du Rob de Veronique, qui n'est autre chose que le suc de cette plante, épaisi sur le feu, il s'en trouva fort bien. Je le mis ensuite a l'usage de l'Elixir de

propriété de Paracelle , dont il prenoit quelques gouttes dans du vin: Ce pauvre homme recouvra sa santé peu à peu , voulut m'obliger, par reconnoissance, d'accepter un livre qui avoit pour titre l'art de peindre en miniature.

XXX. Je fis boire un jour de la tisane de Veronique à un Enfant qui venoit de tóber sur les degrez & qui s'estoit rudement blessé , ce seul remede dissipa toutes les contusions & le guérit sans qu'on eut besoin d'autre secours.

XXXI. Une pauvre Paysane m'a assuré qu'elle avoit arresté plusieurs fois des pertes de sang très fâcheuses , qui estoient des suites des regles immoderées & cela par la poudre de Veronique mêlée avec l'Acacia , qui n'est autre chose que l'extrait des prunelles. Je ne sçai si nos Medecins ont de pareilles Observa-

E ij

tions sur l'usage du Thé.

XXXII. Un Païfan qui avoit la tête mangée par la teigne & que mille sortes de remedes n'avoient pû guérir fut délivré de ce mal par la seule décoction de veronique.

XXXIII. Je me souviens d'un jeune homme, qui après avoir été cinq mois malade d'une jaunisse, qui l'avoit jetté dans la Cachexie, accompagnée d'insomnies cruelles, & d'une fièvre qui le minoit peu à peu; ne trouvoit du soulagement dans l'usage d'aucun remede. Une bonne femme lui conseilla de boire le matin à jeun, & le soir en se couchant du vin rosé, ou l'on avoit fait bouillir de la Veronique: il fut entierement rétabli.

XXXIV. Vn Charpentier s'étant blessé avec sa hache, prit de la Veronique, la macha & l'appliqua sur la blessure; il fut

guéri dans deux jours. »

XXXV. Un malade qui pissoit le sang & qui ne vouloit prendre aucun remede par la bouche fut guéri par un cataplasme fait avec la Veronique & l'eau de Forge-ron que je lui fit appliquer de temps en temps sur le dos.

XXXVI. Un homme qui depuis sept jours estoit tourmenté d'une cruelle douleur de reins qui s'é-tendoit vers les ureteres (ce qu'on appelle proprement colique nefretique) ne recevant aucun soulagement des remedes que lui donnoit un charlatan, en qui il avoit beaucoup de confiance m'envoya querir, je lui fis appli-quer chaudement sur le perinée un cataplasme de Veronique, broyée avec l'huile de Lin peu de tems après l'application de ce re-mede, le malade urina abondam-ment, & fut quitte de sa douleur.

E iij

XXXVII. Dans le temps que j'étudiois à wirttemberg, une Lavandière m'assura qu'elle avoit été longtems attaquée d'une grande douleur; qui la prenoit par intervalles à la cuisse gauche; qu'elle avoit tenté inutilement plusieurs remedes, pour adoucir ce mal, & qu'enfin elle s'en étoit délivrée, en appliquant sur la partie mala de de la Veronique bouillie dans du vin & de l'eau.

XXXVIII. La servante d'un Curé avoit à soixante ans des ulceres aux jambes, & souffroit de grandes douleurs de cette maladie. Le Chirurgien du lieu, qui la traitoit depuis cinq ans par les Topiques & par les Pilules, n'avoit sçu la soulager. Je fus mandé & je reconus que la malade avoit une affection scorbutique; qu'il falloit traiter par des spécifiques; je la mis donc pendant vingt jours

à l'usage d'une tisane composée avec la Veronique la Menianthe & la Canelle; Je fis aussi appliquer sur les ulceres le suc de Veronique, & au bout de vingt jours cette pauvre Servante fut guérie. On voit par là de quelle consequence; il est dans les maladies chroniques d'examiner s'il n'y a rien qui approche du scorbut

XXXIX. Je me souviens d'avoir guéri de la maniere suivante, une personne qui avoit des Pustules veneriennes aux jambes, aux Parties, & a la bouche je la fis vomir & lui fis prendre ensuite la tisane composée avec la Veronique, le bois, & l'extract Genevievre.

XL. Vn homme qui depuis un an avoit un crachement de sang & de pus, avec un dégoût extrême, & qui sechoit sur ses pieds, après avoir tenté

©BIU Santé Ld The
plusieurs remèdes, usa de la veronique pendant un mois, par mon avis, & guerit.

CAAPITRE VI.

Observations faites en ce Pays sur les vertus de la Veronique, particulièrement de la Femele dont on se sert beaucoup plus que du Mâle pour la distillation; étant plus abondante & plus commune & dont on a parlé à la fin du 1. chapitre. page 11.

I. **J**ulienne Gourmé femme de Jean Maillot Jardinier de l'Abbaye de S. Nicaise de Reims eût il y a quelques années un grand mal de sein causé par une trop grande abondance de lait. Le mal commença par une dureté interieure qui aboutit enfin à une plaie, d'ou sortit une grande quantité de pûs, & qui la mit en danger de perdre la vie: Elle

fit plusieurs remedes, mais toujours sans effet, une de ses voisines qui se servoit fort utilement de l'eau de Veronique femelle, qu'elle cueilloit dans le Jardin dudit Maillot, (où il n'y en a point d'autre) & qu'elle faisoit distiler, lui conseilla de s'en servir, elle en donna à la malade qui en bassina sa playe avec tant de succez, qu'au bout de deux jours elle ne sentit plus aucune douleur, quelque temps après continuant ledit remede, elle fut entierement guerie.

II. Une femme ayant un clou à la jouë, y mit un emplâtre de Diapalme qui le fit percer; mais comme elle continuoit toujours ladite emplâtre, & que la playe augmentoit tous les jours avec de grandes douleurs; elle eut recours à une Dame charitable qui lui conseilla de mettre dessus

une feuille de poirée ou joute rouge, tant pour en ôter le feu qui y étoit, qu'une grosse croûte qui s'y étoit formée, après quoi elle lui donna dans une phiole de l'eau de Veronique distillée pour en bassiner sa playe, ce qu'elle fit pendant quelque tems, & a été parfaitement guerie.

III. Un Homme de Pont-Favergé, étoit en danger de perdre une jambe par une playe où la cangrene s'étoit mise; après avoir inutilement tenté plusieurs remedes, il se servit de l'eau de Veronique distillée, dont il en bassinoit sa playe, & appliquoit dessus l'herbe pilée de ladite Plante en cataplasme, & ayant renouvelé plusieurs fois le même remede, la cangrene s'est entierement dissipée, & dans la suite il s'est trouvé dans une parfaite guérison.

On auroit pû rapporter icy un plus grand nombre d'experiences qui se sont faites & se font tous les jours par la vertu de la Veronique, tant de l'une que de l'autre espece; mais on a crû que celles-ci suffisoient pour faire connoître au public le secours que l'on peut tirer de cette Plante.

On ne peut mieux finir ce Traité, que par le recit du transport auquel s'abandonne Mr. Francus à la fin de son Livre, après avoir fait l'éloge de la Veronique. *Je vous salue, dit-il, Plante de benediction. Je vous salue Reine des Herbes. present incomparable de la Nature, souverain Vulneraire a qui sont confiées tant de vies; à vous soit louange & gloire au dessus de toutes les Herbes de la terre.*

FIN.

PERMISSION.

Sur la requisition de JEAN BROUARD Marchand Libraire en cette Ville; à ce qu'il lui soit permis de l'imprimer ou faire l'imprimer le Livre intitulé *le Thé de l'Europe, ou les propriétés de la Veronique, &c.* Veu ledit Livre.

Je consens pour le Roy à la l'impression requise; Et deffenses à tous autres de l'imprimer ou faire imprimer pendant un an; à commencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer. A Reims ce 20. Aoust 1707. Signé, CLIGNET.

Soit fait suivant les Conclusions du Procureur Fiscal, les jour & an que dessus, Signé, FREMYN.

L'On peut l'imprimer le petit traité des propriétés de la Veronique à Nancy le 28. Septembre 1708. Signé, MARCOL.

